



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

sur le projet de

Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.) de l'entreprise ARKEMA FEUCHY à SAINT LAURENT BLANGY

En application des dispositions du code de la sécurité intérieure, le projet de Plan Particulier d'Intervention de l'entreprise ARKEMA à Saint-Laurent-Blangy est mis à la consultation du public.

Ce document est consultable pendant un délai d'un mois, du lundi 23 septembre au vendredi 25 octobre 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de ces lieux au public :

- En préfecture du Pas-de-Calais
 - En mairie de chacune des communes concernées suivantes :
Arras, Athies, Fampoux, Feuchy, Saint-Laurent-Blangy, Tilloy-lès-Mofflaines.
- Un registre est mis à disposition dans les lieux mentionnés ci-dessus afin de recueillir les observations de la population sur le projet de PPI.